



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Web : www.munsar.ca

Aux citoyens de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 755-1-2023

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE
ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE
MUNICIPAL, QUE :**

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE
10 OCTOBRE 2023, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 755-1-2023
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 755-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE
AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 755-1-2023 ENTRE EN VIGUEUR LE 25 OCTOBRE 2023,
DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES
D'OUVERTURE.

**DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-CINQUIÈME JOUR
DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS.**

**ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 755-1-2023)**

JE, SOUSSIGNÉ, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE VINGT-CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS.



ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE